



100% libres  
...ensemble !

Madame Emmanuelle WARGON  
Présidente  
Commission de Régulation de l'Énergie  
15 rue Pasquier  
75379 PARIS Cedex 8



Bagnole le 09 février 2024

## Objet : Consultation publique relative aux prochains tarifs TURPE HTA/BT et HTB

Madame la Présidente,

En cette période de transition énergétique imposée face à un dérèglement climatique de plus en plus prégnant et dont les conséquences impactent de plus en plus nos vies, La consultation publique, lancée par la Commission de Régulation de l'Énergie le 14 décembre dernier, relative à la structure des prochains tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité de RTE, d'Enedis et des Entreprises Locales de Distribution (ELD), revêt une dimension particulière et c'est la raison pour laquelle l'UNSA Energie, 5ème syndicat des Industries électriques et Gazières a souhaité y contribuer.

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui que les réseaux électriques seront au cœur de la révolution énergétique de ce siècle, des enjeux de sécurité du réseau électrique européen et de souveraineté énergétique de la France.

En préambule, L'UNSA rappelle que les salariés de RTE, Enedis et des ELD attendent des tarifs qui répondent au défi climatique, au besoin de maintenance et de renouvellement des réseaux âgés, à l'adaptation des réseaux, à l'accueil massif des énergies décentralisées et d'autres acteurs tels que les stockeurs et à la montée du risque cyber. Pour illustrer ces propos, citons la Commission européenne qui a précisé que 40 % des réseaux de distribution européens ont plus de 40 ans d'âge (ENEDIS), contre 65ans pour les réseaux de transport (RTE). Ces renouvellements nécessaires doivent donc s'engager dans la période du TURPE7.

Pour les Gestionnaires de Réseau de Distribution (GRD), comme pour RTE, cette structure tarifaire doit permettre d'atteindre des niveaux d'effectifs à la hauteur des enjeux et donc une augmentation de ces derniers, ceux-ci étant d'ores et déjà bien insuffisants face au mur d'investissements prévu : multiplié par 1,3 chez Enedis et 2,5 chez RTE, atteignant ainsi des niveaux inédits. TURPE7 doit donc nous donner les moyens d'augmenter les effectifs, de renouveler les compétences, et de proposer des salaires attractifs pour attirer les salariés et les fidéliser.

Les réseaux électriques sont devenus de plus en plus complexes et requièrent des technologies de pointe ; l'UNSA Énergies demande donc que TURPE7 encourage la recherche, le développement et l'innovation ; plus précisément, nous tenons à apporter des réponses aux points détaillés dans la consultation :

- La CRE souhaite développer fortement l'horosaisonnalité. Mais 18 millions de consommateurs n'en ont aucune connaissance et il s'agit de modifier leurs habitudes de vie avec à la clé des augmentations de la facture pour les consommateurs qui n'auraient pas bien compris l'intention de la CRE. Les consommateurs doivent adhérer à ce projet.
- Comment la CRE compte-t-elle procéder pour exiger des distributeurs et des fournisseurs toute la pédagogie afin que les clients BT comprennent bien ces évolutions ? Nous pensons notamment aux 37 millions de clients avec un contrat unique (CU), qui risquent de ressentir une complexité renforcée ?
- L'UNSA Énergies est favorable au renforcement de la part puissance dans les tarifs HTA/BT, en particulier pour prendre en compte davantage le rôle assurantiel joué par le réseau dans le cadre de l'autoconsommation.
- Point surprenant : une augmentation de facture toucherait les transports ferroviaires contrairement à toutes les autres filières industrielles ! Cela serait aller à l'encontre de la Stratégie Nationale Bas Carbone et donner ainsi un signe fort contre la transition écologique.
- Développer les heures creuses dans l'après-midi est à réserver aux poches avec un développement solaire fort de manière à éviter de créer des pointes liées à la climatisation par exemple.
- Enfin développer le stockage est une bonne idée si c'est pour accompagner le système électrique, soit dans les péninsules électriques (par exemple en Bretagne et Côte d'Azur) ou pour éviter des congestions locales. Ces stockages doivent servir le réseau, pas les intérêts financiers d'investisseurs qui feraient primer le marché aux intérêts d'exploitation.

L'UNSA Energie réaffirme son attachement au Service Public de l'Energie et à ses principes élémentaires que sont la péréquation tarifaire, la non-discrimination et le timbre-poste, principes que vous énumérez dans la consultation et pour lesquels aucune concession n'est envisageable.

Enfin, l'UNSA Energie revendique un TURPE7 plus social, solidaire et innovant : les mécanismes mis en place doivent permettre aux plus précaires et aux plus fragiles d'être préservés. La sobriété doit être encouragée et les comportements vertueux récompensés par des factures allégées.

En termes de solidarité, il conviendra de ne pas oublier les dispositifs exceptionnels comme la FIRE ENEDIS déclenchée lors de catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses qu'il faudra continuer de financer et pérenniser.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à nos différentes observations et remarques. L'UNSA Energie se tient à disposition pour continuer à avancer sur ces sujets majeurs.

Je vous prie d'agréer, Mme la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Ludovic GODART

